

## Werner Meier

Délégué du Conseil fédéral à l'Approvisionnement économique du pays



## Les centrales nucléaires suisses apportent une contribution majeure à la sécurité d'approvisionnement

Werner Meier est Délégué du Conseil fédéral à l'Approvisionnement économique du pays. Dans un entretien accordé au Forum nucléaire suisse, il évoque l'importance d'un approvisionnement électrique sûr et le rôle joué par les centrales nucléaires.

**L'Office fédéral pour l'approvisionnement du pays (OFAE) est tenu d'assurer la disponibilité des biens et des services indispensables à une économie moderne et à la société. Quel rôle joue l'approvisionnement électrique dans ce contexte?**

Aujourd'hui, personne ne peut plus imaginer une vie sans électricité – sans elle, plus rien ne fonctionne. Aussi, garantir l'approvisionnement électrique est essentiel tant pour l'économie que pour la société.

Les infrastructures critiques fortement connectées, c'est-à-dire les infrastructures de distribution telles que les technologies de l'information et de la communication (TIC), les réseaux de transport, les réseaux logistiques et les réseaux électriques, mais aussi les processus économiques centraux, tels que les autorités, sont dépendants d'un approvisionnement électrique fiable pour pouvoir remplir leurs fonctions. Si, en cas de panne d'électricité à grande échelle ou de pénurie, l'électricité n'était plus disponible à tout moment, l'ensemble des secteurs économiques et des domaines de la vie seraient impactés.

Il convient de mentionner aussi l'analyse nationale des dangers de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), qui s'est penchée à la fois sur le danger «Panne d'approvisionnement électrique» (black-out) et sur le danger «Pénurie d'électricité».

**En milieu d'année, la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) avait mis en garde contre le fait qu'une fois les centrales nucléaires suisses arrêtées, l'approvisionnement électrique pourrait ne pas suffire, notamment durant les mois d'hiver, et recommandait d'augmenter les capacités de production indigènes. Partagez-vous ce point de vue?**

L'ElCom est l'organisation compétente sur ce sujet en Suisse. Concernant ses mises en garde, BKW avait également procédé à une analyse afin d'avoir un second avis, et était arrivée aux mêmes conclusions.

**Werner Meier** (ing. él. dipl. EPF de Zurich) est Délégué du Conseil fédéral à l'Approvisionnement économique du pays depuis 2016, au sein duquel il était engagé à titre accessoire dans le domaine Énergie de 2003 à 2015. Depuis près de 30 ans, il occupe des fonctions de dirigeant au sein de l'économie électrique. Depuis 2012, Werner Meier est responsable de la sécurité du groupe Alpiq, et à ce titre, il dirige l'organisation de crise Covid-19.

L'approvisionnement électrique relève globalement de la responsabilité de l'économie électrique. Si un risque important pour la sécurité d'approvisionnement indigène se dessine à moyen ou à long terme, il revient à l'EICOM de proposer au Conseil fédéral des mesures permettant de rétablir celle-ci. À titre de comparaison, des mesures à court terme destinées à remédier directement à des situations de pénurie provisoires sont mises à disposition dans le cadre de l'Approvisionnement économique du pays.

Celui-ci ne prend pas de mesures de politique structurelle et n'est pas impliqué dans la conception du marché, mais il observe les activités de la branche, de la politique et des autorités compétentes. Il tire ainsi les conclusions qui s'imposent pour la planification de mesures de gestion.

### **Quelle est la différence entre une situation de pénurie et un black-out?**

La panne d'approvisionnement électrique («panne d'électricité») se définit comme l'interruption de l'alimentation en énergie électrique à la suite de dommages à l'infrastructure de distribution ou de transport de l'électricité, de surcharge du réseau, ou de dysfonctionnements techniques. Ce type de panne imprévisible survient souvent au niveau régional, voire européen, et peut durer quelques minutes, quelques heures ou quelques jours. On parle de «black-out» lorsqu'un réseau d'alimentation s'est entièrement effondré. La maîtrise opérationnelle des interruptions involontaires incombe à l'économie électrique.

Dans le cadre d'une pénurie d'électricité, l'offre et la demande ne sont plus en adéquation durant plusieurs jours, semaines ou mois, en raison de capacités de production, de distribution et/ou d'importation insuffisantes. La situation de pénurie est le résultat d'une combinaison de plusieurs événements. Par exemple, la production indigène à la fin de l'hiver peut être réduite en raison de températures et de niveaux d'eau bas. La situation se complique lorsqu'il n'est pas possible d'importer des quantités suffisantes d'électricité, par exemple en l'absence de production d'énergie éolienne et photovoltaïque. Le risque de pénurie augmente encore si les capacités de transport sont limitées en raison, par exemple, de dégâts aux infrastructures suite à un événement naturel. En cas de pénurie d'électricité, l'Approvisionnement économique du pays est responsable de la préparation et de la mise en œuvre de mesures adaptées.

### **Le risque d'un «black-out» est-il réel en Suisse?**

L'analyse nationale des dangers de l'OFPP est utilisée comme base pour la planification préventive et la pré-

paration aux événements. Les différents risques, tels que celui du «black-out» et de la pénurie d'électricité, sont traités dans le cadre de dossiers sur les dangers. La probabilité d'occurrence des différents scénarios étudiés est également évaluée. Il ressort que le risque de «black-out» et le risque de pénurie d'électricité sont des scénarios auxquels la Suisse doit se préparer.

### **De quelle manière s'y prépare-t-elle? Quelles mesures préventives peut prendre la population suisse?**

Il est important que la population soit consciente que la Suisse n'est pas à l'abri de pannes ou de pénuries d'électricité. Tout le monde peut se préparer à de telles situations notamment en constituant des réserves de secours qui garantiraient l'approvisionnement d'environ une semaine. Il s'agit de denrées alimentaires pouvant être consommées telles quelles, d'eau (9 litres par personne), de médicaments personnels ainsi que d'appareils électriques fonctionnant avec des piles, notamment radio et lampes de poche.

### **Une pénurie d'électricité en Suisse aurait probablement des conséquences graves également sur d'autres infrastructures majeures telles que l'approvisionnement en denrées alimentaires et en biens médicaux. De quelle manière l'Approvisionnement économique du pays peut-il empêcher cela?**

Comme je l'ai déjà indiqué, l'électricité est indispensable aussi bien pour la sphère privée que pour l'activité professionnelle, notamment pour les télécommunications. C'est pourquoi une insuffisance d'approvisionnement électrique impacterait fortement à la fois la population et l'économie. D'autres secteurs fournissant un service universel tels que les soins médicaux, l'approvisionnement en denrées alimentaires et les organisations d'intervention d'urgence seraient, eux aussi, touchés.

Afin de contenir autant que possible les conséquences d'une pénurie d'électricité, l'Approvisionnement économique du pays a préparé différentes mesures de gestion réglementées en matière de consommation et d'offre.

Les mesures de gestion de la consommation visent une réduction de la consommation. Elles comprennent, outre des appels à économiser l'énergie non contraignants, des restrictions de la consommation d'électricité ainsi que des interdictions de certaines applications électriques et d'événements et services nécessitant beaucoup d'énergie, un contingentement de l'électricité ou encore – en dernier recours – des délestages périodiques. →

Les mesures de gestion de l'offre doivent permettre, quant à elles, d'utiliser les réserves d'énergie disponibles en Suisse de la manière la plus ciblée possible. Pour ce faire, ces réserves sont pilotées de manière centralisée.

Pour pouvoir limiter autant que possible les conséquences sur l'économie et la société, la préparation de crise de la part des entreprises est déterminante – en plus de la préparation par l'Approvisionnement économique du pays. En effet, des mesures adaptées peuvent permettre aux entreprises de réduire fortement les impacts négatifs d'une pénurie ou d'une panne d'électricité sur leur activité dans le cadre de leur gestion de la continuité des affaires (Business Continuity Management).

**Les quatre tranches nucléaires suisses fournissent chaque année environ un tiers de la production d'électricité indigène. Avons-nous encore besoin de l'énergie nucléaire, et si oui: pendant encore combien de temps?**

La production indigène est un des piliers de la sécurité d'approvisionnement. Or en produisant l'énergie de ruban, nos centrales nucléaires contribuent de manière essentielle à couvrir la charge de base.

Conformément à la volonté du peuple suisse concernant la Stratégie énergétique 2050, les centrales nucléaires doivent pouvoir continuer à fonctionner aussi longtemps qu'elles sont sûres. Pour des raisons relevant de la politique d'approvisionnement, cela ne doit pas être remis en question – il est essentiel que nous conservions un niveau d'autosuffisance élevé, celui-ci ne doit pas être abandonné de manière inconsidérée. (S.D./C.B.)